

Discours du ministre des Affaires étrangères de la République de Cuba, Bruno Rodríguez Parrilla, lors de la réunion ministérielle extraordinaire de la CELAC sur la violation de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques



Discours du ministre des Affaires étrangères de la République de Cuba, Bruno Rodríguez Parrilla, lors de la réunion ministérielle extraordinaire de la CELAC sur la violation de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques

9 avril 2024.

Monsieur le Ministre des Affaires étrangères Enrique Reina,

Chers ministres et autres représentants de notre région,

Nous remercions la présidence pro tempore du Honduras d'avoir convoqué cette réunion en temps opportun. Nous soutenons également la convocation d'une réunion au sommet des présidents et des premiers ministres de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes dans le courant de cette semaine.

Monsieur le Président :

Cuba condamne avec la plus grande fermeté l'attaque violente de la police équatorienne contre le siège diplomatique du Mexique à Quito le 5 avril, qui constitue une violation flagrante du droit international, en particulier de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques, du droit d'asile et de la souveraineté du Mexique. Il s'agit d'un acte grave et inacceptable qui ne peut être justifié.

Le principe de l'inviolabilité des installations diplomatiques et de leur personnel, qui doit être respecté dans tous les cas par l'État accréditaire, conformément au droit international, a été violé.

L'intégrité physique et la dignité des diplomates mexicains ont été violées, ce qui est un acte répréhensible.

Nous défendons la force du droit, pas le droit d'utiliser la force.

La violation de la souveraineté du Mexique nous alarme tous. Elle doit nous alarmer tous, sans exception, et nous avons tous la responsabilité de la dénoncer fermement. Dans le cas contraire, un précédent très grave serait créé, mettant en péril les relations internationales et la coopération entre les États, même au-delà de notre région.

Mesdames et Messieurs les ministres, Mesdames et Messieurs les représentants,

L'Amérique latine et les Caraïbes sont et doivent rester une zone de paix, comme l'a proclamé la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes, réunie il y a dix ans à La Havane, avec la signature des chefs d'État et de gouvernement.

Le dialogue et la négociation sont les seuls moyens acceptables de résoudre les différends entre nos nations, conformément aux principes du droit international et dans le plein respect de la Charte des Nations unies.

Nous demandons à la CELAC de réagir d'une voix ferme et unie face à ces événements inacceptables, qui ont un impact sur l'ensemble de notre Communauté.

Cuba propose que le Honduras, en sa qualité de Présidence Pro Tempore de la CELAC, reflétant les sentiments que cette réunion ministérielle et les interventions précédentes ne manqueront pas de manifester, publie d'urgence un Communiqué.

Ce communiqué devrait comprendre les principaux éléments suivants, parmi d'autres qui pourraient faire l'objet d'un accord :

1. dénoncer catégoriquement la violation perpétrée contre les locaux diplomatiques du Mexique à Quito et l'agression contre son personnel diplomatique.
2. exhorter le gouvernement équatorien à respecter strictement ses obligations internationales et à agir conformément à la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques
3. Inviter les parties concernées à recourir au dialogue ou à tout autre moyen relevant du droit international pour résoudre leurs différends.
4. Approuver la validité des postulats de la proclamation de l'Amérique latine et des Caraïbes comme zone de paix et l'engagement de tous les États de notre région à les respecter strictement.

Chers collègues, distingués représentants,

Comme notre président Miguel Díaz-Canel Bermúdez l'a fait savoir à temps, nous réitérons l'entière solidarité et le soutien de Cuba au président Andrés Manuel López Obrador, à la secrétaire Alicia Bárcena, au gouvernement du Mexique et au cher et fraternel peuple mexicain face à la violation et à l'atteinte inacceptables de leur ambassade à Quito.

Le Mexique peut et pourra compter sur notre volonté et notre disponibilité pour l'accompagner dans les actions qu'il entreprendra face à cette grave transgression du droit international.

Je vous remercie de tout cœur

(Cubaminrex)

<https://www.radiohc.cu/fr/especiales/exclusivas/351755-discours-du-ministre-des-affaires-etrangeres-de-la-republique-de-cuba-bruno-rodriguez-parrilla-lors-de-la-reunion-ministerielle-extraordinaire-de-la-celac-sur-la-violation-de-la-convention-de-vienna-sur-les-relations-diplomatiques>



Radio Habana Cuba